
Liste des documents à fournir

Obligatoire pour chacun de vos enfants

- Assurance Extra scolaire (année en cours) pour chacun des enfants ou responsabilité civile des parents (photocopie).
- Photocopie ou acte de naissance intégral.
- Attestation de la carte vitale ou carte de sécurité sociale de la personne couvrant l'enfant.
- Accusé de réception du règlement intérieur des accueils de loisirs, des restaurants scolaires et (ou) multi-accueils dûment complété, daté et signé.
- La fiche sanitaire de liaison jointe dûment complétée, datée et signée (sauf pour la crèche).
- Si votre enfant fréquente la crèche, un certificat médical du médecin traitant déclarant que l'enfant ne présente pas de contre indication à la vie en collectivité.
- En cas d'allergie ou de régime alimentaire spécifique, pour le bien-être de l'enfant, un certificat médical devra être obligatoirement fourni dans l'attente de la signature d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).
- Attestation droit à l'image

Selon votre situation familiale

- En cas de séparation ou de divorce, joindre la photocopie de l'extrait de jugement relatif à l'exercice de l'autorité parentale.

Documents nécessaires

**Pour déterminer le quotient familial selon votre situation.
Sans retour de ces documents, le tarif maximum sera appliqué.**

- Photocopie du dernier avis d'imposition ou de non imposition (recto - verso). (Obligatoire pour calculer le tarif horaire à la Maison de l'Enfant ou à Pomme d'Api).

ou

- Photocopie de la notification de droit ou attestation de paiement de moins de trois mois délivrée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).
-

Informations réglementaires

- La commune a besoin d'avoir accès à vos ressources pour calculer le tarif à appliquer (ALSH, Multi-accueil, restauration scolaire ...).
- Nous avons la possibilité d'utiliser le site partenaires.caf.fr pour relever votre quotient familial ou vos ressources, via votre n° allocataire.
- Autorisez-vous la commune à utiliser ce service ?
(cocher la case correspondante).
 Oui
 Non

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans le présent dossier et avoir pris connaissance que l'administration se réserve le droit de vérifier par tous les moyens légaux la véracité de ces déclarations.

Je m'engage à signaler tout changement dans les informations transmises.

Fait à,
le.....

Signature

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le :

Pôle Éducation Sports et Loisirs
Accueil de loisirs - Périscolaire - Multi-accueil - Génération collège
Tél. 02 32 06 35 90
ou
Service Vie Scolaire
Restaurants scolaires - Régie (règlement)
Tél. 02 35 83 88 84

Courriel : educationetloisirs@mairie-petit-caux.fr